ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inclure dans les maisons de service public un référent Europe

Question écrite n° 23602

Texte de la question

Mme Sabine Thillaye attire l'attention de Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales sur les services européens proposés au sein des maisons France Services. La circulaire adressée par le Premier ministre aux préfets de région et de département précise plusieurs éléments clefs de ce nouveau dispositif : présence d'agents minimale, offre de service plus exigeante et plus homogène... Au cours de divers échanges dans sa circonscription d'Indre-et-Loire, la députée a souvent eu affaire à des demandes concernant des informations relatives à l'accès aux fonds et aux aides européennes, que ce soit par des entreprises, organismes divers ou des associations. Ces informations sont souvent mal accessibles pour le grand public. Ainsi, elle lui demande si le nouveau réseau France Services ne pourrait compter un référent Union européenne, probablement issu des régions, qui aurait pour mission de répondre aux questionnements et demandes relatives aux aides et services européens.

Texte de la réponse

Le développement des espaces France Services a pour objectif d'accompagner les Français dans leurs démarches administratives du quotidien. Les agents sont formés sur un bouquet socle de services de 10 partenaires (Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), Mutuelle sociale agricole (MSA), La Poste, Agirc-Arrco, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, DGFIP). Localement, des partenariats complémentaires peuvent être noués, notamment avec les régions, qui peuvent mettre à disposition du public de la documentation relative à leurs compétences et leur donner les contacts utiles (dont les aides aux entreprises et les aides européennes pour les fonds dont elles assurent l'autorité de gestion).

Données clés

Auteur : Mme Sabine Thillaye
Circonscription : Indre-et-Loire (5e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 23602
Rubrique : Services publics
Ministère interrogé : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales
Ministère attributaire : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 octobre 2019, page 8512
Réponse publiée au JO le : 3 novembre 2020, page 7741